

Réf: Dossier N° 114379

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE CLARITA ET LOUSSE DE L'EST » en abrégé « SCL-EST »

Siège social Daoukro, Daoukro, BAOULEKRO, Lot 693B, Ilot 62

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/05/2022, et enregistrés au CEPICI le 06/05/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE CLARITA ET LOUSSE DE L'EST » en abrégé « SCL-EST »

Objet :

- COMMERCE GENERAL
- IMPORT-EXPORT,
- TRANSACTION MONETAIRE
- BTP (CONSTRUCTION DE BATIMENT, ASSAINISSEMENT, ESPACE VERT, RESEAU ET VOIRIE, HYDRAULIQUE)
- ELECTRICITE
- PLOMBERI
- MENUISERI
- CARRELAGE
- FROID-CLIMATISATION
- DIVERSES PRESTATIONS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Daoukro, Daoukro, BAOULEKRO, Lot 693B, Ilot 62

Dirigeant(s) : M AKA KORANDJI SALOMON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-BNG-2022/B-190-RCCM du 21/07/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°DU 31/05/2022 du 21/07/2022

